
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le jeudi 6 avril 2017 à 13 h 30
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

- Mme Michèle D. Biron, présidente**
Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
- Mme Christine Gosselin, vice-présidente**
Conseillère d'arrondissement, Plateau–Mont-Royal
- Mme Michelle Di Genova Zammit**
Conseillère d'arrondissement, Anjou
- M. Manuel Guedes**
Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Pierre L'Heureux**
Conseiller d'arrondissement, Verdun
- Mme Nathalie Pierre-Antoine**
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Giovanni Rapanà**
Conseiller de la ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Anne-Marie Sigouin**
Conseillère de la ville, Sud-Ouest

Commissaire absente :

- Mme Marie Cinq-Mars**
Mairesse, Outremont

Le quorum est atteint

Aussi présentes :

- Mme Suzanne Laverdière**, directrice, Service de la culture
- Mme Gina Tremblay**, chef de division, Développement culturel, Service de la culture
- Mme Claire Rocher**, conseillère en planification, Service de la culture
- Mme Emmanuelle Hébert**, conseillère en planification, Service de la culture

Assistance : 17 citoyens et représentants d'organismes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Michèle D. Biron, ouvre l'assemblée à 13 h 35 en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle explique que se poursuit aujourd'hui la deuxième étape de la consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal, qui vise à entendre les mémoires et opinions des citoyens et organismes intéressés. La Commission en est cet après-midi à la troisième d'une série de huit assemblées publiques prévues à cet effet.

Après s'être présentée, la présidente invite les membres de la Commission à le faire à leur tour, puis salue les représentants du Service de la culture qui assistent à cette assemblée, à commencer par sa directrice, Mme Suzanne Laverdière.

La présidente rappelle à l'assemblée le contexte de la consultation ainsi que les moyens de communication utilisés pour inciter les Montréalaises et Montréalais à y participer.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Nathalie Pierre-Antoine, appuyée par M. Manuel Guedes, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal : audition des mémoires et période de questions des membres de la Commission

La présidente adresse quelques consignes aux huit intervenants qui prendront la parole pour présenter leur mémoire. Elle leur explique notamment qu'une fois leur intervention terminée, une période de dix minutes supplémentaires sera allouée à l'ensemble des commissaires pour échanger

avec eux, pour clarifier ou pour approfondir certains éléments présentés, au besoin. Elle les appelle ensuite à tour de rôle et les invite à débiter leur présentation.

3.1. M. JAN-FRYDERYK PLESZCZYNSKI, PRÉSIDENT ET MME NATHALIE MAILLÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE, CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Le mémoire du Conseil des arts de Montréal (CAM) s'intéresse à plusieurs volets du projet de Politique culturelle. Cependant, M. Pleszczyński et Mme Maillé s'attardent plus particulièrement sur trois aspects importants de leurs recommandations.

D'abord, le CAM recommande d'assurer, avec sa collaboration, un maillage entre le Service du développement économique et le Service de la culture de la Ville de Montréal pour investir davantage dans des projets qui favorisent la collaboration entre les industries culturelles et les organismes et collectifs du milieu artistique. M. Pleszczyński et Mme Maillé suggèrent, dans un deuxième temps, que les artistes et organismes culturels se joignent aux missions internationales organisées par la Ville et que le CAM joue un rôle dans le soutien financier pour l'organisation de ces missions, à partir de fonds dédiés. En troisième lieu, ils recommandent que la Politique culturelle finale fasse preuve d'audace dans la mise en place d'initiatives visant à mieux intégrer les artistes de la diversité culturelle dans l'écosystème culturel montréalais, tout en attirant les publics issus de cette diversité.

En terminant, ils en appellent à un réinvestissement de tous les paliers de gouvernement en arts et en culture, et plus particulièrement à un soutien accru de la Ville pour le CAM. Le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions, présente plus en détail cette position.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	Demande des exemples concrets de mesures à adopter ou d'étapes à franchir en vue de réussir l'inclusion des artistes de la diversité au milieu culturel montréalais et la mobilisation des publics issus de cette même diversité.
Mme Nathalie Pierre-Antoine	Se réjouit de l'engagement du CAM pour l'inclusion des artistes issus de la diversité et de l'immigration dans l'écosystème culturel montréalais / Salue l'existence du programme DémART-Mtl mis en œuvre dans cet objectif / Demande si l'intervention de la Ville pourrait aller jusqu'à exiger l'adoption de programmes d'accès à l'égalité en emploi chez les organismes culturels établis.
Mme Anne-Marie Sigouin	Demande des précisions sur les objectifs qui seraient poursuivis par un programme financier consacré aux missions internationales et dont le CAM serait le maître d'œuvre / S'intéresse au soutien que le CAM peut offrir aux artistes et organismes culturels en démarrage et aux améliorations qui pourraient être apportées en vue de renforcer ce soutien.

3.2. M. MICHEL LEBLANC, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

M. Leblanc débute sa présentation en expliquant que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain insiste depuis plus d'une décennie sur l'implication du milieu des affaires en culture et contribue en ce sens à ce que la culture soit perçue, entre autres, comme un actif économique. C'est à partir de cette position que la Chambre s'est penchée sur le projet de Politique culturelle et qu'elle présente dix recommandations à la Commission, comme en fait foi son mémoire, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

M. Leblanc attire particulièrement l'attention des commissaires sur l'importance d'intervenir aujourd'hui en faveur du renforcement de la demande culturelle et du développement des publics, tant montréalais que québécois et touristiques, en vue de pérenniser la capacité de la Ville à soutenir financièrement le secteur culturel. Il insiste également sur l'intérêt de favoriser le partage des infrastructures, la mise en commun des ressources et le développement de partenariats pour mieux répondre aux besoins des organismes culturels.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Giovanni Rapanà	Demande quelles mesures précises pourraient être mises de l'avant par la Ville pour améliorer encore davantage l'offre culturelle montréalaise sur la scène internationale / Demande si la création d'un musée montréalais de l'automobile, qui pourrait présenter un certain intérêt en tant qu'attrait touristique, a déjà été envisagée.
--------------------	---

Mme Christine Gosselin

Invite M. Leblanc à réagir à la recommandation du CAM portant sur la participation d'artistes et de créateurs aux missions économiques et diplomatiques réalisées par la Ville à l'étranger / Demande quelle forme pourrait prendre cette participation et quels en seraient les résultats.

3.3. M. MARCEL CHOQUETTE, PRÉSIDENT ET M. GILLES RENAUD, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ATELIERS CRÉATIFS MONTRÉAL

M. Choquette prend le premier la parole pour annoncer qu'Ateliers créatifs Montréal souhaite essentiellement aborder aujourd'hui deux questions devant la Commission : celle, d'une part, de l'importance d'appuyer le développement des ateliers d'artistes, composante essentielle de la vitalité culturelle, sociale et économique de Montréal, et celle, d'autre part, de son rôle comme organisme qui agit comme vecteur du développement d'ateliers d'artistes qui puissent être pérennes, conformes aux normes et abordables pour leurs utilisateurs.

M. Renaud intervient ensuite pour présenter les recommandations proposées par Ateliers créatifs Montréal pour que la Ville soutienne encore mieux le développement des ateliers d'artistes. Ces recommandations concernent principalement le renouvellement d'un Fonds de développement des ateliers, la réduction du taux de taxation et l'usage transitoire des bâtiments excédentaires, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin

S'intéresse à la position de l'organisme quant à un meilleur arrimage des interventions respectives du Service de la culture et de la Direction de l'urbanisme sur les enjeux d'usages transitoires, d'inclusion et de zonage vertical pour les bâtiments privés.

3.4. M. GUY RODGERS, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET MME AMY MACDONALD, COORDONNATRICE DES PROGRAMMES, ELAN QUEBEC

M. Rodgers présente Mme MacDonald, qui expose quelques-uns des commentaires contenus dans le mémoire d'ELAN Quebec, organisme multidisciplinaire dont le but est de mettre en lien et de soutenir les artistes et travailleurs culturels d'expression anglaise de toutes les origines et de toutes les disciplines artistiques. ELAN Quebec adresse 18 recommandations à la Commission concernant le projet de Politique culturelle, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

Mme MacDonald met l'accent, au cours de sa présentation, sur les recommandations qui représentent, pour ELAN Quebec, les enjeux les plus cruciaux : l'importance de la réciprocité dans la collaboration entre le milieu des arts et celui des affaires, le fait que la mutualisation et le partage des ressources ne doivent pas se substituer à la nécessaire amélioration des programmes de financement qui existent déjà, l'intérêt d'un meilleur accès aux outils et compétences numériques, démarche qui ne doit cependant pas représenter une fin en soi, l'importance de planifier le développement des quartiers de manière à protéger les activités artistiques et culturelles locales qui brillent déjà, et enfin, l'importance de mettre au cœur de toutes les initiatives de la Ville la diversité, l'équité et l'inclusion des artistes, créateurs et citoyens de tous les milieux linguistiques et culturels.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin

S'interroge sur le degré d'inclusion des artistes et créateurs d'expression anglaise dans le réseau Accès culture / Demande si cette inclusion est jugée suffisante par ELAN Quebec / Demande ce qui pourrait être fait pour l'améliorer ou encore pour interpeller les communautés anglophones afin qu'elles fréquentent davantage le réseau.

3.5. M. JÉRÔME PRUNEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIVERSITÉ ARTISTIQUE MONTRÉAL

M. Pruneau explique que Diversité artistique Montréal (DAM) est le seul organisme de représentation et de services pour les artistes montréalais dits de la diversité, c'est-à-dire ceux issus de l'immigration ou de deuxième génération et appartenant à des minorités visibles. Tout en étant ravi de constater que le vivre ensemble constitue l'un des trois axes principaux du projet de Politique culturelle, DAM considère que les enjeux et les problématiques associés au vivre ensemble n'y sont pas nommés tels quels, rendant difficile l'établissement de cibles et l'adoption de mesures concrètes. M. Pruneau en appelle à élargir la vision proposée au-delà des actions de médiation culturelle, de

pratique artistique amateur ou d'accès à la culture, pour mieux inclure les artistes de la diversité dans le paysage culturel montréalais.

En mettant l'accent sur les concepts d'inclusivité et d'équité – lesquels seraient à peu près absents du projet de Politique – DAM invite ainsi la Ville à répondre à trois grands défis contemporains, ceux de la représentation, de la reconnaissance et de la gouvernance. M. Pruneau décrit chacun de ces défis et nomme certaines mesures dont ils rendent l'adoption nécessaire, parmi les 13 identifiées par l'organisme. Ces mesures, ainsi que des exemples de bonnes pratiques observées ici ou ailleurs, sont présentés en détail dans le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Nathalie Pierre-Antoine	Reconnaît l'importance des observations et des mesures présentées / Assure que celles-ci seront attentivement prises en compte par la Commission au cours de ses délibérations.
Mme Christine Gosselin	Demande des clarifications au sujet de la proposition visant à « quantifier et qualifier » la sous-représentation des artistes dits de la diversité dans le paysage culturel montréalais.

3.6. M. MICHEL G. DESJARDINS, PRÉSIDENT ET MME CHANTAL BOULANGER, DIRECTRICE GÉNÉRALE, ASSOCIATION DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART DE MONTRÉAL

Au nom de l'Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADÉSAM) et des dix écoles offrant des programmes de formation supérieure en arts qui en sont membres, M. Desjardins indique adhérer aux principes et priorités prévalant dans le projet de Politique culturelle. Il déplore cependant du même souffle l'absence de reconnaissance du rôle majeur joué par ces écoles dans l'écosystème culturel montréalais, de leur importance historique et de leur contribution au développement de la relève ainsi qu'à l'exportation et au rayonnement du savoir-faire montréalais.

L'ADÉSAM revendique principalement, tel que M. Desjardins l'explique, que ces institutions essentielles au renouvellement de la production artistique soient reconnues dans les priorités et les stratégies mises de l'avant dans la future Politique de développement culturel de la Ville. Le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montréal.qc.ca/commissions, fait également la démonstration de la qualité de l'ancrage de ces institutions dans leur milieu et de leur participation à la diversité artistique et culturelle sous toutes ses formes.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	Évoque le statut précaire des artistes et la difficulté pour eux de trouver du travail dans leur champ d'expertise immédiat / Demande si les intentions présentées dans le projet de Politique en vue de trouver des solutions à ce problème de précarité sont vues comme pertinentes pour favoriser l'employabilité des diplômés.
M. Pierre L'Heureux	Rappelle que les écoles membres de l'ADÉSAM ne sont pas que des lieux de formation, mais également des lieux de diffusion et de réseautage pour les étudiants et les diplômés.
M. Manuel Guedes	Demande des précisions sur le rôle de ces écoles en matière de soutien à l'entrepreneuriat.

3.7. MME SOPHIE MALAVOY, DIRECTRICE GÉNÉRALE, CŒUR DES SCIENCES, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ET M. FRÉDÉRIC BOUCHARD, PRÉSIDENT, ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR LE SAVOIR (ACFAS) (PORTE-PAROLE DU REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE CULTURE SCIENTIFIQUE)

M. Bouchard et Mme Malavoy interviennent aujourd'hui en tant que représentants de plusieurs organismes qui œuvrent dans la promotion de la culture scientifique au Québec. M. Bouchard présente en premier lieu le contexte général du mémoire que le regroupement dépose et souligne que la culture doit être vue comme un moyen permettant aux individus et aux collectivités de se découvrir eux-mêmes et de découvrir le monde. En ce sens, la culture scientifique devrait être partie intégrante de toute réflexion sur la culture.

Mme Malavoy enchaîne pour rappeler que Montréal se distingue comme ville de savoir dotée d'un milieu de culture scientifique dynamique et compétent. Le regroupement revendique essentiellement que ce milieu soit, d'une part, reconnu comme source d'enrichissement de l'offre culturelle montréalaise et, d'autre part, soutenu par la Ville. Différentes mesures qui permettraient d'agir en ce

sens sont proposées dans le mémoire, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions. Mme Malavoy insiste entre autres sur celle d'identifier un interlocuteur à la Ville qui œuvrerait au développement de projets communs aux milieux culturel et scientifique et sur celle de nommer un représentant des organismes de culture scientifique et des établissements d'enseignement supérieur sur le comité de pilotage appelé à mettre en œuvre la nouvelle Politique culturelle.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux	S'interroge sur la distinction qu'il faut faire entre, d'une part, la culture scientifique et, d'autre part, la science elle-même comme champ de production intellectuelle qui procède d'une certaine rationalité et qui serait d'ailleurs très distinct du champ de l'art et de la culture, davantage associé aux émotions et à l'identité.
Mme Christine Gosselin	Demande si le regroupement a des propositions à faire concernant l'inclusion de la culture scientifique à la programmation ou à l'aménagement des nouvelles bibliothèques.
M. Manuel Guedes	Reconnaît la richesse du secteur de la culture scientifique à Montréal et l'intérêt de profiter du renouvellement de la Politique culturelle pour définir l'identité de la métropole sur ce plan.
Mme Nathalie Pierre-Antoine	Reconnaît l'intérêt de faire ressortir les maillages possibles entre la science et la culture à travers la promotion de la culture scientifique.

3.8. MME NADINE GELLY, DIRECTRICE GÉNÉRALE, LA VITRINE

Mme Gelly signale d'entrée de jeu que La Vitrine souhaite participer au succès du développement de projets structurants découlant de la nouvelle Politique culturelle en mettant à contribution son expertise de promotion de l'ensemble des activités culturelles et artistiques du grand Montréal, son expertise d'opérationnalisation et ses différents outils technologiques (base de données accessible en temps réel, notamment).

La Vitrine considère à ce titre que le projet de Politique démontre bien les enjeux d'avenir du milieu. L'organisme en identifie cependant six qui seraient particulièrement importants : (1) soutenir la création par la promotion des œuvres des artistes et diffuseurs culturels montréalais; (2) œuvrer à la mutualisation de services d'achat regroupés de promotion; (3) développer les publics; (4) mettre en action des moyens simples et concrets pour faire une différence rapidement pour la culture; (5) renforcer le pouvoir d'attractivité touristique de Montréal par la culture et enfin, (6) identifier la gastronomie comme vecteur de l'identité culturelle de la Ville. Mme Gelly donne plusieurs exemples pour illustrer les moyens concrets permettant d'aborder ces enjeux, lesquels sont définis en détail dans le mémoire de La Vitrine, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Anne-Marie Sigouin	S'interroge sur les raisons qui font en sorte que les jeunes du primaire et du secondaire soient identifiés comme un public « à développer », donc qui serait difficile à joindre, alors que les écoles et les commissions scolaires constituent pourtant un canal privilégié pour ce faire.
Mme Christine Gosselin	Souligne que la présentation permet de mieux comprendre la mission et l'action de La Vitrine, qui est bien plus qu'une billetterie / Identifie plusieurs observations et propositions également mises de l'avant par d'autres participants et qui seront donc certainement prises en compte par la Commission dans ses délibérations.
M. Pierre L'Heureux	Salue la reconnaissance de l'importance d'intervenir pour favoriser le rayonnement de l'offre culturelle auprès des clientèles de proximité et dans les banlieues situées sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal.
M. Manuel Guedes	S'interroge sur l'intégration des activités de culture scientifique aux initiatives de promotion mises de l'avant par La Vitrine.

4. Levée de l'assemblée

La présidente remercie Mme Gelly, ainsi que tous les autres participants pour leurs présentations très instructives. Elle les assure que la Commission étudiera avec soin tous leurs mémoires, afin de déposer des recommandations qui reflètent leurs préoccupations.

Avant de lever l'assemblée, la présidente annonce que les mémoires qui ont été déposés aujourd'hui seront disponibles en ligne dès demain, sur la page consacrée à la consultation sur le site web des commissions permanentes. Elle rappelle que la consultation se poursuivra ici même ce soir, à partir de 19 h, puis demain, dans le cadre d'une autre séance publique qui débutera à 13 h 30. Elle invite toutes les personnes présentes à assister à ces assemblées.

La séance est levée à 17 h 30, sur une proposition de Mme Christine Gosselin, appuyée par M. Giovanni Rapanà.

DÉPOSÉ LE 18 AVRIL 2018

Michèle D. Biron
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste
